

Mission Mégots

Agir ensemble contre les mégots dans l'espace public

Communiqué de presse

Paris, Juillet 2020

Lutte contre les mégots sur la voie publique : la Mission Mégots se prépare à la mise en place de l'éco-organisme

Dans le cadre de la mission de préfiguration de la filière REP (Responsabilité élargie du producteur) appliquée aux mégots, la Mission Mégots amorce une nouvelle série de travaux permettant d'alimenter des propositions d'actions concrètes que pourrait mener l'éco-organisme, dans le but de participer à la résolution du problème des mégots jetés sur la voie publique.

La mise en place d'expérimentations pilotes

Afin d'apporter une réponse positive à la problématique des mégots mal jetés sur la voie publique, la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire permet d'anticiper dès janvier 2021 la création d'une filière REP mégots en France, prévue pour 2023 dans la directive européenne sur les plastiques à usage unique (SUP). Dans cette perspective, la Mission Mégots organisera cet été des expérimentations pilotes afin d'explorer des initiatives de sensibilisation des fumeurs au bon geste relatif aux mégots. Cette étape devrait ainsi conditionner la conception et le déploiement efficace de la filière REP dédiée.

Menées conjointement avec un ensemble d'acteurs publics et privés, engagés dans la résolution d'une problématique commune, ces expérimentations se dérouleront dans des zones dites « *hotspots* », c'est-à-dire des lieux concentrant un flux important de mégots à cause du rassemblement de nombreux fumeurs (passage, statisme, contexte balnéaire). Concrètement, ces expérimentations permettront :

- d'imaginer et concevoir des dispositifs innovants en termes de **sensibilisation** des fumeurs, en travaillant à la fois les messages et les modalités de les délivrer (affichages, nudges, signalétiques, etc.), et de **matériel** (corbeilles, éteignoirs, cendriers de poche, etc.) ;
- de prototyper, tester et combiner ces différents dispositifs sur le terrain afin de mesurer leurs impacts avant et après leurs déploiements ;
- d'observer l'ensemble des comportements des fumeurs ;
- de faciliter les retours d'expérience.

A cet effet, trois zones d'expérimentation ont été retenues :

- **La gare Saint-Lazare**, avec la fourniture de ressources matérielles par la SNCF et la collaboration d'agents de la gare ;
- **Des arrêts de transports en commun** dans la ville de Lyon, du SYTRAL, autorité organisatrice des transports et Keolis Lyon, l'opérateur du réseau ;
- **Des plages du littoral atlantique**, avec la participation des collectivités locales que sont Lacanau, Biscarrosse et Le Porge.

Concomitamment à ces opérations, la Mission Mégots prépare avec la Confédération des buralistes plusieurs expérimentations locales, afin d'associer les buralistes à la structuration de la filière REP dans laquelle ils auront toute leur place. Dans la même veine, des études complémentaires à celles réalisées ces derniers mois par la Mission Mégots vont être conduites et viendront affiner les différents

Mission Mégots

Agir ensemble contre les mégots dans l'espace public

résultats. L'une d'entre elle essaiera entre autres de déterminer les lieux de consommation des cigarettes, la proportion des cigarettes consommées dans chacun de ces lieux, notamment celles mal jetées, et les comportements des fumeurs. Les données de cette étude devraient ainsi consolider les enseignements des expérimentations, qui serviront dans un premier temps à nourrir le dossier de demande d'agrément de l'éco-organisme, dont la validation par les pouvoirs publics devra intervenir avant le 31 décembre 2020. Ils faciliteront ensuite l'accompagnement de partenaires et acteurs de terrain de manière efficiente dans le cadre des missions qui seront conduites par l'éco-organisme.

Une filière engagée qui place la concertation au cœur de sa démarche

Dans l'attente du décret instituant la filière et dans l'objectif de développer une coopération régulière entre les acteurs institutionnels concernés, la Mission Mégots a enclenché un nouveau cycle de discussions, traduit par la tenue au mois de mai d'un premier « Comité Institutionnel de Préfiguration ».

Rassemblant les membres de la Mission Mégots, des associations de collectivités, des associations et organismes liés à l'écosystème des mégots et des opérateurs, ce comité constitue une instance d'échanges permettant de préparer au mieux la REP mégots. Il aura notamment pour but d'organiser les modalités de déploiement de la future filière et de préparer des éventuels partenariats institutionnels nationaux/locaux une fois l'éco-organisme opérationnel. Ce comité, qui s'est vu présenter les objectifs de la Mission Mégots et les différents travaux en cours (gisement, coûts et fonctionnement de la filière, organisation générale, etc.), se réunira à plusieurs reprises d'ici à la fin de l'année pour faire des points d'étapes sur les avancées de la filière.

Contacts presse - Vae Solis Communications :

Florian RIDARD - florian.ridard@vae-solis.com - 07.69.59.14.95

Véronique GUE - veronique.gue@vae-solis.com - 06.09.06.29.84

La Mission Mégots est composée de :



L'Association des Fournisseurs de Tabac à Fumer (AFTF)

L'AFTF est l'organisation professionnelle représentative des fabricants de tabac (cigarettes, tabacs à rouler, à tuber, à pipe, à narguilé, à priser, à mâcher). Elle représente plus de deux tiers des acteurs de la filière et 40 % du marché du tabac en France.



Fondée en 1902, British American Tobacco (BAT) est la seconde plus grande entreprise internationale de tabac manufacturé en parts de marché. BAT a pour objectif d'entreprise de construire un avenir meilleur (A Better Tomorrow) en réduisant l'impact de ses activités traditionnelles sur la santé, grâce à un plus grand choix de produits innovants agréables et potentiellement moins risqués pour ses consommateurs (vaporage, tabac à chauffer, produits nicotiques, etc.). Sa filiale française, BAT France, emploie près de 250 collaborateurs à travers le pays et est en charge de l'ensemble des activités support du Groupe sur les produits du tabac et du vaporage.



Japan Tobacco International

Japan Tobacco International (JTI) fait partie du groupe Japan Tobacco Group Inc (JT), société internationale de tabac qui commercialise ses produits dans plus de 130 pays. Son portefeuille de marques

Mission Mégots

Agir ensemble contre les mégots dans l'espace public

de cigarettes inclut Winston, Camel, Benson & Hedges, Mevius et LD. Par le biais de Logic, marque internationalement reconnue, JTI joue également un rôle important sur le marché de la cigarette électronique et est aussi présente sur le marché du tabac chauffé depuis 2011 avec Ploom. Basée à Genève (Suisse), la société emploie près de 40 000 personnes dans le monde et a été récompensée par Global Top employeur pendant quatre années consécutives. Pour plus d'informations, visitez www.jti.com.



Philip Morris International

Philip Morris International (PMI) se transforme pour créer un avenir sans fumée et remplacer les cigarettes par des produits « sans fumée » au profit des adultes qui continuent ou continueront de fumer. PMI est une entreprise internationale leader spécialisée dans les produits du tabac. Elle se structure autour de la fabrication et de la vente de cigarettes, de produits sans fumée et d'appareils électroniques et accessoires connexes, ainsi que d'autres produits contenant de la nicotine, et opère dans le monde hors États-Unis. En outre, PMI expédie une version de son dispositif IQOS Platform 1 et ses consommables autorisés par la Food and Drug Administration américaine à Altria Group, Inc. pour la vente aux États-Unis sous licence. Pour en savoir plus, consultez les sites Internet de PMI www.pmi.com et www.pmiscience.com



Seita Imperial Brands

Filiale du Groupe Imperial Brands, Seita est un acteur majeur du marché français, grâce à une gamme complète de produits : cigarettes, cigares, tabac, papier à rouler et vape. Seita emploie plus de 400 personnes en France pour la commercialisation, la vente et la distribution de ses produits. Depuis 2012, Imperial Brands s'engage dans une démarche de transformation profonde et durable en développant une gamme de produits à risque potentiellement réduit. En 2018, Seita est la première entreprise du secteur à commercialiser en France une cigarette électronique. Pour plus d'informations, visitez <https://www.seita.fr/>